



ADDIC- TION

Rapport
d'activité
2022



addiction valais
sucht wallis

Le mot du président

Une institution mature



”
Le plan stratégique 2023-2027
permettra à la Fondation Addiction
Valais de faire face aux défis de demain,
j’en suis convaincu.

Dr Ioan Cromez, Président

L’année 2022 coïncide avec les 10 ans de la Fondation Addiction Valais. Au 1^{er} janvier 2012, la Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies (LVT) et la Fondation Valaisanne de la prévention et du traitement de l’alcoolisme et de la toxicomanie (FVAT) fusionnaient pour donner naissance à la Fondation Addiction Valais. Dire que les premières années de vie de la nouvelle Fondation furent un long fleuve tranquille serait mentir. Addiction Valais s’est cherché une identité au gré de nombreux changements.

Aujourd’hui, avec le travail accompli ces derniers mois, je peux affirmer que la Fondation est lancée sur de bons rails et qu’elle envisage son avenir avec optimisme et sérénité. Durant l’année 2022, le Conseil de Fondation et la Direction se sont arrêtés pour définir les orientations qu’Addiction Valais ambitionne de prendre dans les prochaines années et la façon dont elle souhaite s’y prendre. Le contexte politico-socio-économique dans lequel la Fondation évolue a été analysé. Les défis à relever et les principales contraintes de déploiement des activités futures ont été identifiés. Notre volonté était de donner une

boussole institutionnelle pour les prochaines années afin que nous répondions aux besoins de la population valaisanne.

Le plan stratégique 2023-2027 d’Addiction Valais est le fruit de nos réflexions. Notre vision y est redéfinie afin de promouvoir l’accès pour le plus grand nombre à des prestations individualisées. Elle s’énonce ainsi : “En Valais, chaque personne confrontée à une conduite addictive, quel que soit son statut socio-économique, a accès à des prestations adaptées, dans le respect de ses droits et de sa dignité”. La notion fondamentale du respect des droits et de la dignité des personnes accompagnées est privilégiée. Le mot ci-devant du directeur M. Thomas Urben confirme que ces principes sont au cœur de nos accompagnements.

Les valeurs de compétence, responsabilité, équité et partenariat sont ensuite énoncées. Elles constituent les repères essentiels de l’action des professionnels de la Fondation.

Finalement, le Conseil de Fondation décide de baser sa stratégie sur les quatre axes suivants :

- Des autorités politiques et une société sensibilisée aux spécificités du champ des addictions
- Des prestations adaptées, dans le respect des droits et de la dignité de la personne
- Une organisation agile et équitable, au service des besoins des personnes concernées, des partenaires et de la population

- Un management participatif et bienveillant, en phase avec les valeurs institutionnelles

Le plan stratégique 2023-2027 permettra à la Fondation Addiction Valais de faire face aux défis de demain, j'en suis convaincu. Ainsi je peux l'écrire aujourd'hui avec satisfaction, la Fondation a parachevé son assise identitaire.

Plan stratégique



Le plan stratégique est disponible à la lecture en suivant le QR code ci-dessous.



Le mot du directeur

Le modèle du rétablissement au coeur de notre philosophie d'accompagnement



J'ai pleine confiance dans la capacité des collaborateur.rices de notre Fondation à prendre le chemin du modèle du rétablissement.

Thomas Urben, Directeur

Référence cantonale en matière d'addiction, Addiction Valais est au défi de proposer des prestations répondant aux besoins de l'ensemble de la population valaisanne confrontée directement et/ou indirectement à une conduite addictive. En raison notamment d'une géographie particulière et d'une masse critique insuffisante dans plusieurs profils des personnes concernées, le développement de la Fondation a toujours privilégié une posture de généraliste des addictions.

Les nouvelles prestations en centre de jour ou de soutien socio-éducatif à domicile qui complètent les prestations de conseil et d'accompagnement ambulatoires et résidentielles viennent bousculer ce paradigme. D'une part, chaque cadre d'intervention exige une finesse et des compétences bien spécifiques. D'autre part, de nouvelles problématiques émergent et la complexité des situations est croissante. Il est nécessaire d'avoir une philosophie d'accompagnement commune afin que chaque personne accompagnée puisse bénéficier tout au long de son parcours d'une réponse qui soit non seulement adaptée, mais aussi harmonisée et cohérente.

Le mot de notre Président, le Dr Ioan Cromec, vous a appris que le Conseil de Fondation et la Direction ont travaillé ces derniers mois sur le plan stratégique 2023-2027. La qualité des accompagnements et la satisfaction des personnes concernées y sont énoncées comme devant guider l'action de la Fondation. La capacité à disposer en tout temps de prestations adaptées, fournies dans le respect des droits et de la dignité de la personne, y est présentée comme une priorité stratégique.

L'introduction du modèle du rétablissement au sein d'Addiction Valais nous est alors apparue comme une évidence. Les valeurs propres au modèle du rétablissement - espoir, sens pour soi, contrôle sur sa vie, responsabilité et engagement et r(e)connexion - sont fortes et font écho à ce que nous défendons dans nos pratiques. Ces valeurs sont déjà bien présentes au sein de notre organisation. L'ancrage de pratiques orientées vers le rétablissement est néanmoins un travail sur le long terme qui demande et va demander un engagement à tous les niveaux.

La Direction vise à affiner l'organisation des prestations afin que celle-ci puisse être suffisamment souple et agile pour répondre à la complexité des trajectoires des personnes que nous accompagnons. Le contenu des prestations doit permettre à la personne d'acquérir de nouvelles capacités, de consolider et renforcer son pouvoir d'agir et de créer une vision positive d'elle-même. Un travail important de formation auprès des équipes sera entrepris et des espaces de supervision seront organisés.

Au niveau de l'accompagnement, le soutien apporté doit respecter et tenir compte des aspirations d'ordre culturel, spirituel, social, émotionnel et physique de la personne. Ce point est central dans l'accompagnement bio-psycho-social que nous proposons.

Dans sa posture, le/la professionnel.le va mettre son expérience et son expertise théorique au service d'un soutien à des choix libres et éclairés de la personne. Il/Elle cherche à renforcer le savoir expérientiel de la personne. L'attitude, la posture et l'accompagnement du/de la professionnel.le vont soutenir le rétablissement en privilégiant :

- La poursuite des objectifs de la personne
- Le travail sur la conduite addictive et/ou les symptômes/risques associés
- Le soutien à la mise en place de stratégies et de coping
- Le soutien au fonctionnement quotidien professionnel et/ou social, au développement ou au maintien des liens sociaux
- Le soutien au développement de l'autonomie et du pouvoir d'agir

Notre philosophie du rétablissement se veut engageante aussi bien pour les personnes accompagnées que pour les professionnel.le.s. Elle est complémentaire à l'approche motivationnelle avec laquelle nous œuvrons au quotidien.



Dans le champ des addictions, nous avons probablement trop longtemps travaillé par dogme, en oubliant parfois les besoins et les ressources des personnes accompagnées. De nombreuses études scientifiques montrent qu'il devient essentiel de collaborer pleinement avec les personnes dans la poursuite de leurs buts et dans la construction de leur projet, sans vouloir imposer notre propre projet d'accompagnement. L'humilité et l'engagement envers une pratique réflexive doivent constituer alors des qualités fondamentales chez nos professionnel.le.s, afin de leur permettre d'être en capacité de répondre au mieux aux besoins différenciés des 1 700 personnes que nous accompagnons annuellement.

J'ai pleine confiance dans la capacité des collaborateurs de notre Fondation à prendre le chemin du modèle du rétablissement. Je tiens à les remercier à cette occasion chaleureusement de leur grand engagement et de leur magnifique travail accompli au quotidien.

Journées d'échanges et de bonnes pratiques

Afin de répondre de façon cohérente et efficace aux besoins des personnes qu'elle accompagne, Addiction Valais se soucie en permanence d'intégrer au sein de ses unités les meilleures pratiques du champ des addictions.

Depuis 2021, Addiction Valais organise ainsi des journées d'échanges et de bonnes pratiques qui ont pour objectif de favoriser une appropriation clinique harmonieuse de connaissances fondées sur des données probantes.

Cette année, le Professeur Yasser Khazaal, médecin chef du service de médecine des addictions du CHUV, a sensibilisé et formé les collaboratrices et collaborateurs au modèle du rétablissement. Ce

modèle, qui est de plus en plus répandu dans le champ des addictions, met la personne au centre de son accompagnement, avec la reconnaissance de sa dignité, de son savoir expérientiel et de ses ressources, de son autodétermination et de sa liberté de choix. Son ancrage dans les pratiques d'Addiction Valais est une priorité institutionnelle pour les années à venir.

Les éléments théoriques et cliniques présentés par le Professeur Khazaal ont permis d'alimenter, dans un world café et des analyses des pratiques intersectorielles, la réflexion de chacune et de chacun quant à son rôle dans le parcours de rétablissement de la personne accompagnée au sein d'Addiction Valais.



Interview

Professeur Yasser Khazaal



Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie des addictions, Yasser Khazaal est médecin-chef du service de médecine des addictions du CHUV. Il est également professeur ordinaire de l'UNIL.

En quoi consiste le modèle du rétablissement ?

Le modèle du Rétablissement (Recovery Model en anglais) est né de mouvement d'usagers. Il fait référence à un processus profondément personnel et unique de changement d'attitudes, de valeurs, de sentiments, d'objectifs, de compétences et/ou de rôles. C'est une façon de vivre une vie satisfaisante, pleine d'espoir et de contribution, au-delà des obstacles, des barrières et limitations causées par la maladie.

Quelles plus-values amène-t-il aux personnes accompagnées ?

Le pendant clinique du modèle du rétablissement est celui des pratiques orientées sur le modèle du rétablissement.

Il permet de sortir de modèles et d'objectifs de soins pré-définis, pré-établis ou par étapes préconçues à des modèles qui priorisent la vision de la personne, ses valeurs, ses besoins, ses priorités, son accomplissement. Les symptômes sont considérés comme de possibles barrières à cet accomplissement et ne deviennent en eux-mêmes la cible prioritaire du traitement.

Parmi les pratiques orientées sur le rétablissement, on peut mentionner les modèles du housing first et le plan de crise conjoint.

Dans le modèle du housing first, on ne va pas attendre que la personne aille mieux ou ait franchi des étapes pour prouver qu'elle peut intégrer un appartement mais si avoir son appartement est sa priorité, elle va y accéder de manière inconditionnelle puis être accompagnée pour pouvoir le garder et s'y intégrer.

Le modèle du rétablissement en addictologie est-il : un phénomène de mode ou une avancée significative ?

Dans le domaine de l'addictologie, il amène une avancée significative par un changement de paradigme. En effet, la vision que la personne a de son inclusion sociale et de ses priorités ne vont pas être ce à quoi on s'intéresse une fois que ça va mieux au niveau des consommations et des symptômes mais ce que l'on fait d'emblée dans une approche globale et intégrée.



Joël Bileux, Professeur de psychologie clinique, de psychopathologie et d'évaluation psychologique

Première journée cantonale des addictions

Après avoir organisé plus de 100 rencontres depuis 1991, le Forum Addictions a tiré sa révérence le 1^{er} décembre 2021, malheureusement en catimini en raison de la pandémie. La volonté des forums était d'offrir une plateforme d'échanges multidisciplinaire aux personnes et professionnel.le.s engagé.e.s dans le domaine des addictions. Addiction Valais, avec l'instauration d'une Journée Cantonale des Addictions annuelle, réaffirme cette volonté. Cultiver la mise en réseaux et l'interdisciplinarité, alimenter la réflexion et partager les expériences et les connaissances reste et restera central dans le champ des addictions.

La 1^{ère} Journée Cantonale des Addictions s'est déroulée le 5 mai 2022, autour du thème des addictions comportementales. Dernières arrivées dans le répertoire des conduites addictives, elles soulèvent de nombreuses questions et interrogations. Les modes de vie actuels semblent pousser en permanence les individus dans des comportements addictifs. Les injonctions quotidiennes envoyées par les

publicitaires également. Devenons-nous toutes et tous « addicts » ? Est-il possible de vivre sans réseau social aujourd'hui ? Restons-nous réellement libres dans l'utilisation de ces plateformes ? Quelles sont et seront leurs conséquences, positives ou négatives, sur les individus ?

Plus de 120 personnes ont eu la chance d'écouter quatre spécialistes reconnus, apportant des éclairages complémentaires sur ces préoccupations. Deux enseignements majeurs des présentations peuvent être tirés. Le premier est que les données probantes manquent encore cruellement. Il est ainsi fondamental d'investir dans la recherche autour de ces questions. Le second est que le risque de galvauder le terme « addictions » et de l'utiliser sans discernement est actuellement bien présent dans notre société. Un travail considérable des acteurs de la prévention, du traitement et de la réduction des risques doit être effectué pour bien informer et sensibiliser les personnes autour de cette thématique.



Thomas Urben, Directeur d'Addiction Valais et Dre Sophia Achab, co-directrice du Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale, chargée de cours au Département de psychiatrie de la Faculté de médecine et médecin adjointe agrégée au Service d'addictologie des HUG



Niels Weber, Psychologue et psychothérapeute spécialisé en hyperconnectivité



Hervé Kuendig, Ph.D, Responsable de recherche au Groupement Romand d'Etudes des Addictions

Interview

Professeur Joël Bilieux



Professeur de psychologie clinique,
de psychopathologie et d'évaluation
psychologique à l'UNIL.

Les addictions comportementales sont-elles : un enjeu de santé publique ou simplement un miroir de notre société ?

Je dirais les deux. Clairement, certaines addictions comportementales constituent un problème de santé publique liée à des demandes de traitement en augmentation et nécessitant une prise en charge, le plus souvent psychothérapeutique. C'est notamment le cas des troubles liés au jeu d'argent et au jeu vidéo, ou encore la consommation compulsive de pornographie. Néanmoins, on observe également dans la littérature scientifique, et cela est souvent repris dans les médias et les réseaux sociaux, une tendance à « pathologiser » à outrance l'engagement dans une variété de conduites appétives ou de loisirs. Ainsi, il est primordial de distinguer la passion, qui reflète un engagement intensif mais sain dans une activité, de l'addiction, qui constitue sa contrepartie pathologique.

Est-ce que ces nouvelles addictions veulent dire nouveaux profils de personnes concernées ou bien existe-t-il un profil type de personnes à risque de développer une addiction comportementale ?

Les addictions comportementales constituent un spectre de troubles présentant des similitudes mais également des spécificités. Ainsi, certains facteurs étiologiques sont partagés par les différentes addic-

tions comportementales. C'est notamment le cas de certains traits de personnalité comme l'impulsivité, des différences individuelles dans la capacité à réguler nos émotions, ou encore des expériences de vécu traumatiques. Néanmoins, il existe également des facteurs spécifiques à chaque type d'addiction comportementale. A titre d'exemple, les motivations sous-tendant l'engagement dans les jeux vidéo sont souvent très différentes des motivations liées à la pratique des jeux d'argent ou à la consommation de pornographie.

Engendrent-elles de nouveaux défis pour les services spécialisés ?

Ces « nouvelles » addictions engendrent effectivement des nouveaux défis. A titre d'exemple, les données probantes sur les traitements les plus efficaces sont encore émergentes, et les outils d'évaluation pour dépister ces troubles pas toujours de bonne qualité. Par ailleurs, du fait que ces potentiels troubles concernent des comportements communs de la vie quotidienne (par ex. manger, avoir des relations sexuelles, s'adonner à des loisirs), il est important de ne pas céder à la pathologisation excessive et de garder en tête qu'un engagement dans une activité, même à haut niveau, n'est dans la plupart des cas pas un problème. Ce point est d'autant plus critique que certains loisirs, comme le jeu vidéo, ont souvent été décriés et diabolisés dans un contexte de « panique morale ».

Une nouvelle image

Découvrez notre nouveau site internet
addiction-valais.ch





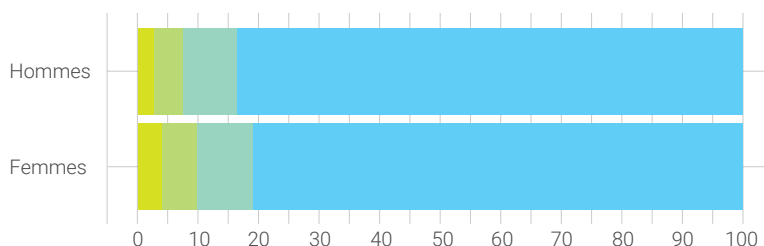
CHIFFRES CLÉS

Addiction Valais 2022

Addiction Valais accompagne les personnes en ambulatoire, en centre de jour, en résidentiel et à domicile (SSED – suivi socio-éducatif à domicile) selon leurs objectifs et leur motivation, leurs ressources et leurs besoins. La Fondation est également active dans les domaines de la détection et intervention précoces, de l'information spécialisée au public et aux professionnels.

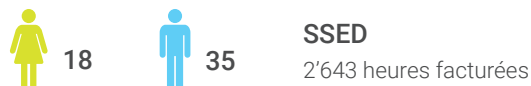
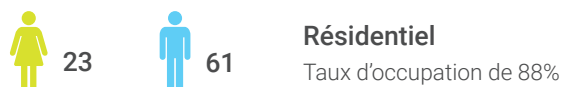
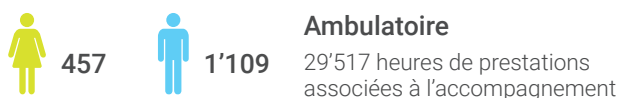
Accompagnements

Les personnes peuvent bénéficier de prestations dans plusieurs cadres d'intervention durant leur accompagnement.



Part de chaque cadre d'intervention dans les accompagnements (en %)

Nombre de personnes accompagnées différentes



Parmi les personnes valaisannes accompagnées dans les unités ambulatoires en 2022, 10.4% ont également bénéficié de prestations fournies dans un autre cadre d'intervention (majoritairement le centre de jour) et 2.9% dans au moins deux autres cadres d'intervention.

Dans le Haut-Valais, 15 personnes ont bénéficié de prestations de **Job coaching** en 2022. Parmi elles, 70% ont pu réintégrer le 1^{er} marché de l'emploi, ce qui est remarquablement élevé au niveau suisse.

Information et soutien spécialisé

Addiction Valais fournit des prestations de détection et d'intervention précoces et forme ses partenaires et les PME à la problématique des conduites addictives et aux risques associés. La Fondation informe sur ses activités et ses prestations l'ensemble des parties concernées ainsi que la société civile.

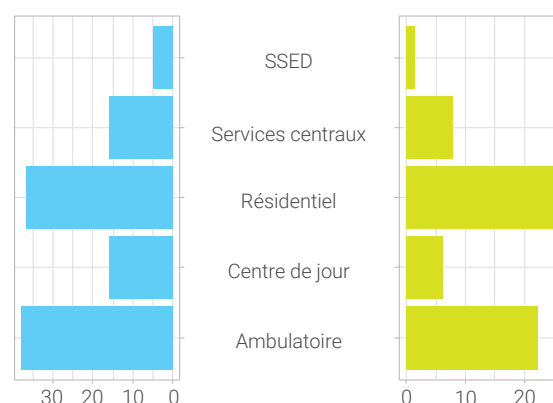


5'319 heures

de prestations d'information et de soutien spécialisé réalisées en 2022.

Ressources humaines

Addiction Valais emploie 129 personnes (en comptant les personnes payées à l'heure). Le nombre d'équivalents plein temps (EPT) s'élève à 63.



Le processus d'admission à Addiction Valais

Toute prise de contact avec Addiction Valais est documentée, que cette prise de contact émane de la personne concernée elle-même, d'un.e proche ou d'un partenaire de la Fondation.

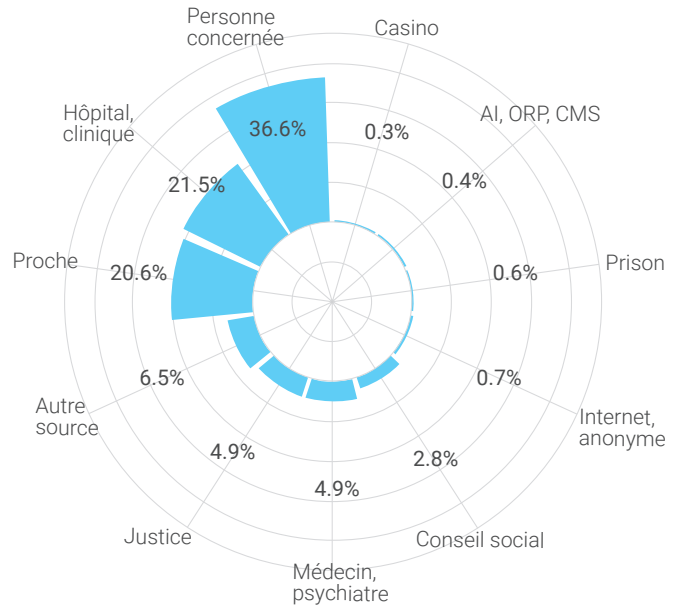
1'444 demandes en 2022

Qui fait la demande ?

Plus d'un tiers des prises de contact sont du fait de la personne concernée elle-même.

Les proches de la personne directement concernée représentent une demande sur cinq.

L'hôpital psychiatrique et somatique constitue le partenaire le plus représenté.



Quelles personnes concernées ?



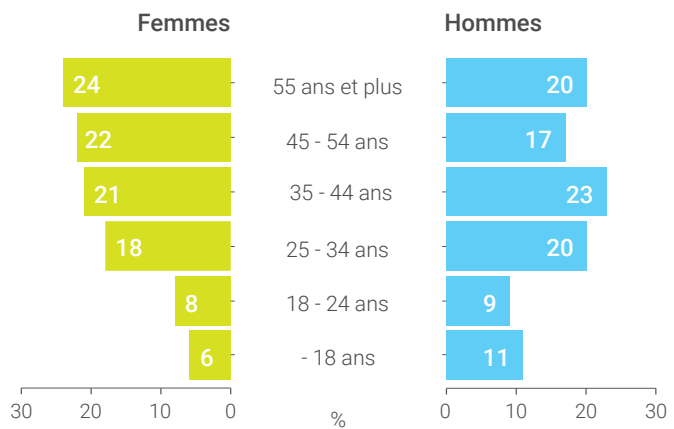
35.2%

Âge moyen :
41.3 ans



64.8%

Âge moyen :
39.5 ans



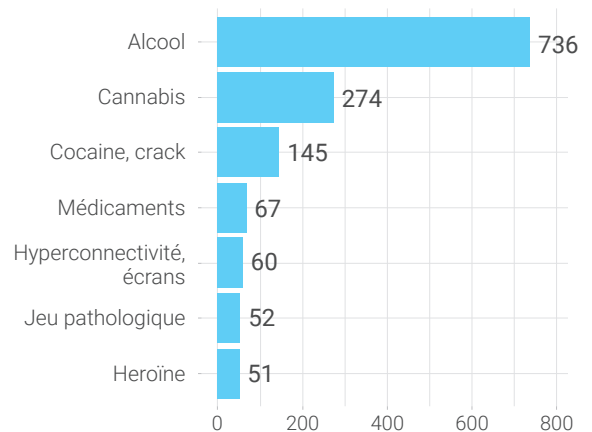
Quels problèmes des personnes directement concernées ?

Plusieurs problèmes peuvent être indiqués lors de la prise de contact.

Le problème le plus représenté est associé à la consommation d'alcool.

Le cannabis est la substance illégale la plus mentionnée, suivie de la cocaïne/crack.

Le nombre de demandes associées à la consommation d'héroïne se situe au même niveau que celui des problématiques touchant au jeu pathologique et aux écrans.



Nombre de signalements / 1^{er} contacts avec la problématique

Les admissions dans le secteur ambulatoire

Au sein de ses cinq unités ambulatoires, Addiction Valais accompagne aussi bien des personnes concernées par des conduites addictives ainsi que des proches de ces personnes. En 2022, les proches représentent 8.4% des personnes admises.

59 proches

Les proches sont principalement des femmes concernées par le problème d'alcool de leur conjoint et des parents concernés par le problème de cannabis de leur enfant.



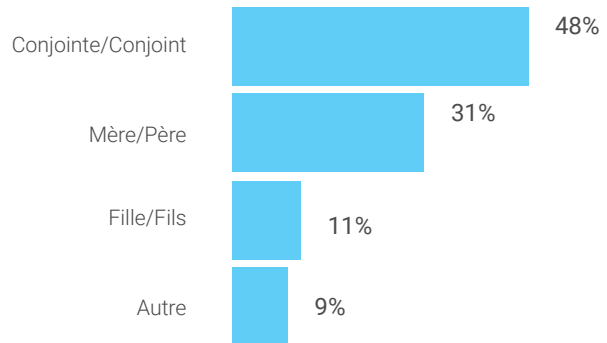
74.6%

Âge moyen :
43.1 ans



25.4%

Âge moyen :
34.3 ans



643 personnes directement concernées



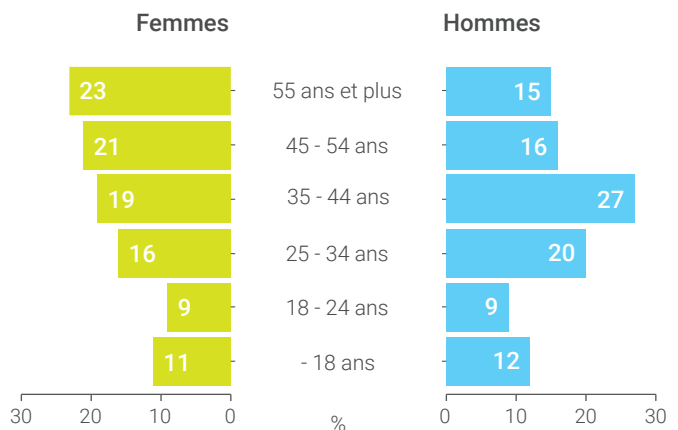
27.2%

Âge moyen :
40.5 ans

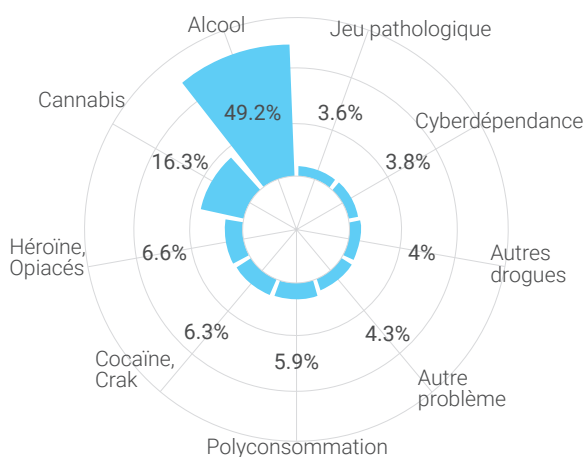


78.2%

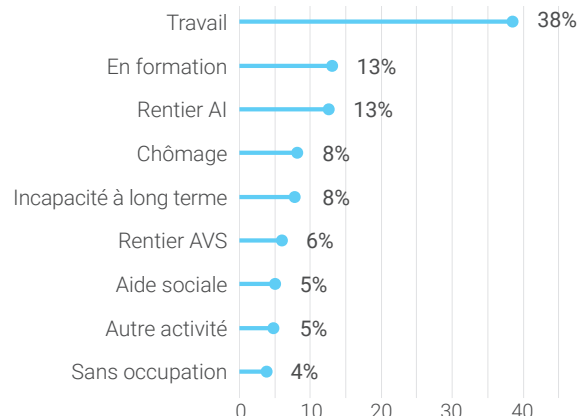
Âge moyen :
37.4 ans



Problème principal (606 réponses)



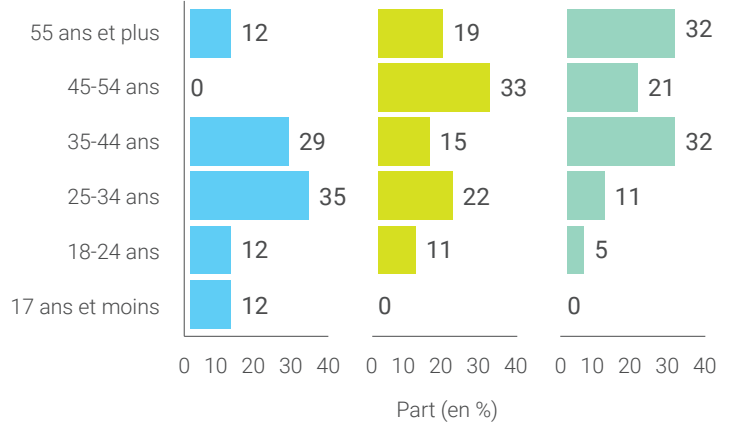
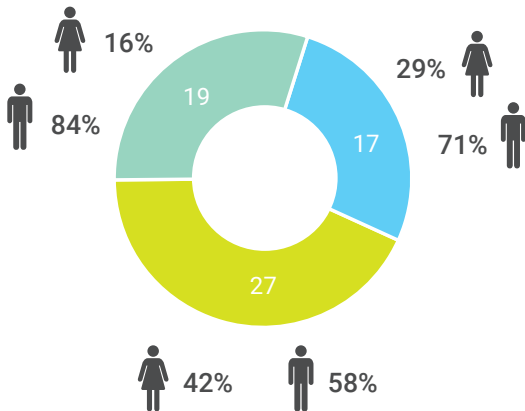
Occupation habituelle (560 réponses)



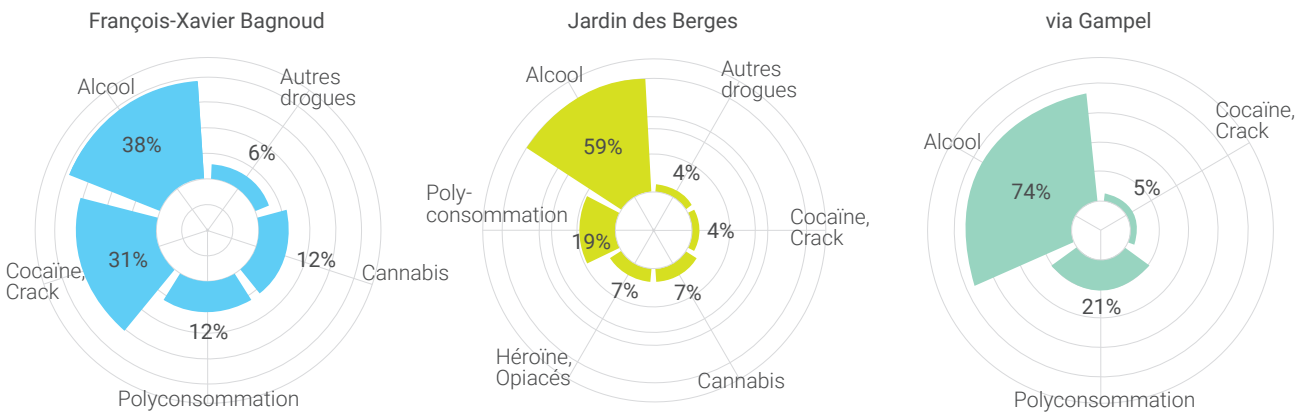
Les admissions dans le secteur résidentiel

Le secteur résidentiel d'Addiction Valais compte 40 places, réparties dans les trois unités François-Xavier Bagnoud, Jardin des Berges et via Gampel. 63 admissions ont été enregistrées dans ce secteur en 2022.

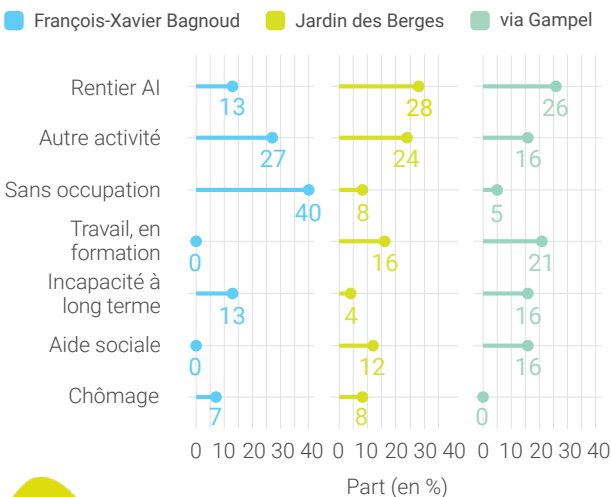
■ François-Xavier Bagnoud ■ Jardin des Berges ■ via Gampel



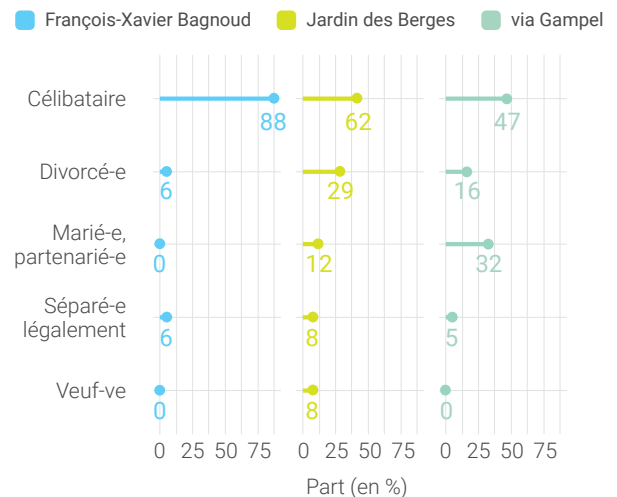
Problème principal (62 réponses)



Occupation habituelle (59 réponses)

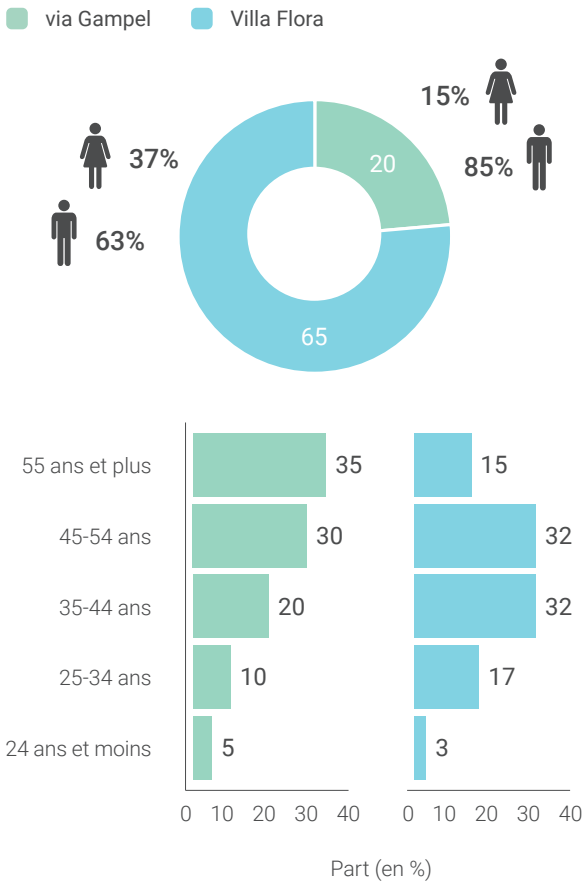


Etat civil (59 réponses)



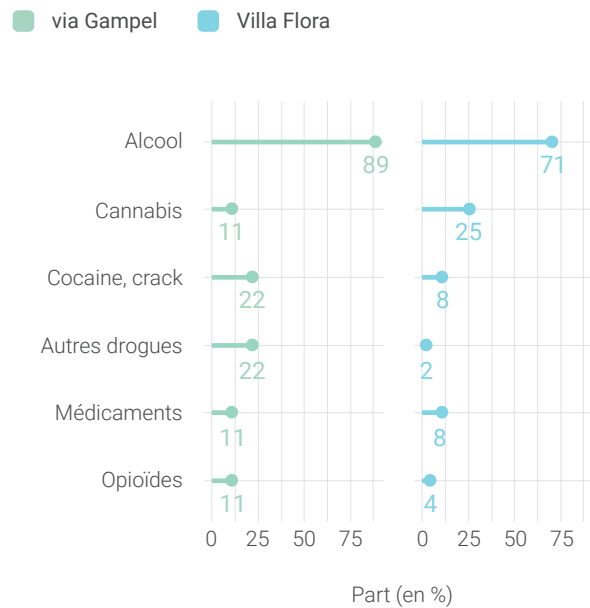
Les admissions en centre de jour

Dispensées sous forme d'ateliers et de groupes socio-thérapeutiques, les prestations en centre de jour sont offertes au Centre de jour Villa Flora et à via Gampel, en complément des prestations ambulatoires et/ou résidentielles.



Problèmes de consommation

Les problèmes de consommation des personnes accompagnées dans une unité ambulatoire et qui ont été admises en centre de jour concernent en premier lieu l'alcool et le cannabis (plusieurs problèmes peuvent être présents).



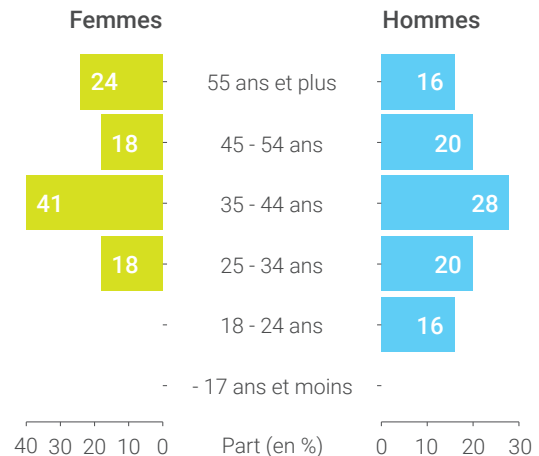
Les admissions en SSED

Les prestations SSED sont disponibles depuis l'été 2021 pour les personnes au bénéfice d'une rente AI. Les personnes concernées sont orientées vers Addiction Valais par le Conseil social d'Emera et la justice.

43 mesures débutées en 2022



Les femmes sont en moyenne plus âgées que les hommes (+5.6 ans). La catégorie d'âge la plus représentée est celle des 35-44 ans, chez les femmes et chez les hommes.





**BILAN ET
COMPTES**

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la Fondation Addiction Valais, à Sion

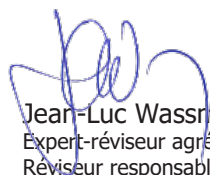
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les états financiers (bilan, comptes de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à une obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des états financiers conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

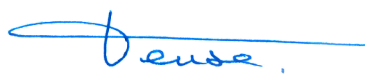
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les états financiers consolidés puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Florent Reuse
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 12 mai 2023
Exemplaire numérique

Annexes : états financiers

Bilan au 31 décembre 2022

	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF	CHF	CHF
Trésorerie	2'456'671.55	1'877'852.90
Liquidités entraide, dépannage et actions spéciales	550'431.10	562'762.90
Dépôt de garantie garage Monthey	200.00	200.00
Créances résultant de livraisons et de prestations	377'001.75	321'060.40
Stocks	61'960.00	48'090.00
c/c Etat du Valais	0.00	8'103.51
Avances frais SSED	2'500.00	1'500.00
Comptes de régularisation actifs	169'639.32	398'289.75
Actif circulant	3'618'403.72	3'217'859.46
Terrains et immeubles	797'945.20	842'298.00
Machines et outillage	4'947.90	0.00
Mobilier	12'748.20	18'980.50
Matériel informatique	16'180.05	11'953.75
Véhicules	17'985.35	24'275.10
Immobilisations corporelles	849'806.70	897'507.35
Actif immobilisé	849'806.70	897'507.35
ACTIF	4'468'210.42	4'115'366.81

	31.12.2022	31.12.2021
PASSIF	CHF	CHF
Dettes résultant de livraisons et de prestations	507'754.02	274'272.95
Avances débiteurs	17'412.50	3'410.00
c/c Etat du Valais	188'204.30	0.00
Comptes de régularisation passifs	94'043.88	40'758.85
Engagement à court terme	807'414.70	318'441.80
Dettes financières à long terme	601'400.00	880'500.00
Engagement à long terme	601'400.00	880'500.00
Fonds de Prévention	185'724.88	228'238.33
Fonds Jeux	14'357.43	14'360.53
Fonds d'entraide, de dépannage et d'actions spéciales	550'431.10	562'762.90
Autres fonds affectés	970'000.00	920'000.00
Capital des fonds affectés	1'720'513.41	1'725'361.76
Capital de fondation	604'019.44	647'299.50
Fonds réserve selon directives Canton du Valais du 13.10.2011	588'323.26	588'323.26
Résultat reporté	-1'279.45	-
Résultat de l'exercice	147'819.06	-44'559.51
Capital de fondation	1'338'882.31	1'191'063.25
PASSIF	4'468'210.42	4'115'366.81

Comptes d'exploitation de l'exercice 2022

	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Contributions du secteur public		
Subventions Etat du Valais, SAS et industrie et commerce	6'839'891.70	6'450'627.51
Subventions de l'année précédente Etat du Valais	-	-31'209.82
Subventions OFAS	1'031'122.00	1'037'989.00
Subventions des communes fondation	4'000.00	4'000.00
Dîme de l'alcool	735'000.00	685'000.00
Donations reçues non liées		
Donations fondation	482.00	1'100.00
Donations via Gampel	2'000.00	5'000.00
Cool and Clean	30'000.00	30'000.00
Autres produits		
Contributions des pers. Accompagnées VS	1'221'764.20	809'959.49
Contributions hors-cantons	992'470.85	1'388'434.20
Produits divers	157'838.02	142'603.68
Total des produits d'exploitation	11'014'568.77	10'523'504.06
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	8'989'692.68	8'657'118.39
Honoraires pour prestations de tiers	93'370.40	171'877.37
Matières premières et outillage	86'500.23	81'470.80
Matériel médical d'exploitation	19'109.11	25'242.55
Produits alimentaires et boissons	189'836.50	168'325.44
Ménage	76'234.05	34'354.16
Entr. et rép. des immobilisations immeubles et meubles	121'535.70	161'043.74
Charges d'investissements	408'254.45	440'342.90
Energie et eau	136'320.35	134'497.55
Formation, loisirs et divers	71'071.85	89'819.75
Information et prévention	27'902.15	10'835.00
Action prévention du fonds	42'513.45	21'961.30
Campagne de prévention Jeux	4'715.80	4'549.20
Bureau et administration	379'152.62	361'982.83
Autres charges d'exploitation	130'333.17	119'563.05
Charges d'amortissement	68'661.05	92'265.25
Total des charges d'exploitation	10'845'203.56	10'575'249.28
Résultat d'exploitation	169'365.21	-51'745.22
Charges financières	-14'065.55	-14'778.20
Produits financiers	2.85	2.26
Résultat avant variation du capital des fonds	155'302.51	-66'521.16
Utilisation des fonds d'entraide	-12'331.80	34'007.35
Variation du capital des fonds	4'848.35	-12'045.70
Résultat annuel	147'819.06	-44'559.51

Organisation

Conseil de Fondation

Dr Ioan Cromeç, Président
Paul Weber, Vice-Président
Christophe Thétaz, Secrétaire
Géraldine Gianadda, Membre
Daniela Dunker Scheuner, Membre
Roger Seiler, Membre
Dr Ivan Kashkarov, Membre
Daniel Arlettaz, Membre

Comité de Direction

Thomas Urben, Directeur
Célia Robyr, Resp. RH & Administration
Jacques Gasser, Resp. du secteur ambulatoire Valais romand
Christian Rieder, Resp. du secteur Haut-Valais
Florentin Joris, Resp. du secteur résidentiel Valais romand

Remerciements

- Personnes accompagnées et leurs familles
- Collaborateurs d'Addiction Valais
- Etat du Valais
- Service de l'Action Sociale (SAS)
- Service de la Santé Publique (SSP)
- Service de l'Industrie, du Commerce et du Travail (SICT)
- Service de l'Application de Peines et Mesures (SAPEM)
- Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ)
- Coordination Romande des Institutions et organisations oeuvrant dans le Domaine des Addictions (CRIAD)
- Dîme de l'alcool
- Promotion Santé Valais
- Hôpital du Valais
- Loterie Romande
- Swiss Olympic/Cool and Clean
- Communes du canton du Valais
- Société médicale du Valais
- Médecins de premier recours
- Pharmacies Valais
- Centres médico-sociaux
- Office cantonal AI
- Services officiels de curatelle
- Tribunal des mineurs et tribunaux
- Polices cantonale et municipales
- Groupement Romand d'Etude des Addictions (GREA)
- Fachverband Sucht
- Association Valaisanne des Institutions en faveur des Personnes en difficulté (AVIP)
- Infodrog
- Partenaires médias
- Autorités politiques
- Entreprises partenaires
- Associations d'entraide
- Population valaisanne

Liste non exhaustive

Direction et services centraux

Avenue de la Gare 3 | CP 374 | 1950 Sion

info@addiction-valais.ch

addiction-valais.ch

027 329 89 00



addiction valais
sucht wallis